

**Conseil économique et social**

Distr. générale
16 juillet 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation**Onzième session**Genève, 30 mai-1^{er} juin 2012**Rapport****Note du secrétariat***Résumé*

À sa cinquante-neuvième réunion plénière, en juin 2011, la Conférence des statisticiens européens a approuvé les activités entreprises dans le cadre du Programme de statistique 2011 de la Commission économique pour l'Europe, ainsi que la liste des réunions prévues de juin 2011 à juin 2012 telle qu'elle apparaissait dans le document ECE/CES/2012/14. Sur cette liste figurait une réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation, organisée en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail, qui s'est tenue à Genève du 30 mai au 1^{er} juin 2012.

Le présent document, qui constitue le rapport du Groupe d'experts, a pour but d'informer la Conférence des statisticiens de l'organisation et des résultats de cette réunion.

I. Introduction

1. Le Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation s'est réuni à Genève du 30 mai au 1^{er} juin 2012. La réunion était organisée conjointement par la CEE et l'Organisation internationale du Travail. Ont participé à la réunion des représentants des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Canada, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Danemark, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, République de Moldova, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Turquie, Ukraine et Viet Nam. La Banque centrale européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Eurostat étaient représentés. Ont également participé à la réunion les institutions spécialisées et organisations intergouvernementales suivantes: Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est, Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), Fonds monétaire international (FMI), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, Bureau international du Travail (BIT), Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. MM. A. Cavallo, du Massachusetts Institute of Technology (États-Unis), W. E. Diewert, de l'Université de la Colombie-Britannique (Canada), et D. Fenwick (Royaume-Uni) ainsi que M^{me} N. Abesadze, de l'Université d'État Ivane Javakhishvili de Tbilissi (Géorgie), ont également participé à la réunion en qualité d'experts invités.

2. La réunion était présidée par M^{me} C. Becker Vermeulen (Suisse).

II. Organisation de la réunion

3. Les questions ci-après ont été débattues lors de la réunion, sur la base des documents fournis:

- a) Indices des prix de l'immobilier;
- b) Système des indices des prix;
- c) Nouvelles méthodes de calcul des indices des prix à la consommation;
- d) Données scannées;
- e) Nouvelles méthodes de relevé des prix;
- f) Ajustement en fonction des variations de qualité pour les services;
- g) Sources de données de pondération;
- h) Logiciel de traitement des données concernant les indices des prix.

III. Résumé des débats et principales conclusions

4. Des recommandations en vue des travaux futurs sont formulées ci-après. Un aperçu des principales questions examinées par les participants et des conclusions auxquelles ils sont parvenus au cours de la réunion figure dans l'annexe I. Au cours de la réunion a été réalisé un bref sondage sur les méthodes de relevé des prix, dont les résultats figurent dans l'annexe II. Le compte rendu des débats de la réunion peut être consulté sur le site Web de la CEE à l'adresse www.unece.org/stats/documents/2012.05.cpi.html.

IV. Travaux futurs recommandés

5. Les participants ont recommandé qu'une réunion du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation soit organisée en 2014 et intégrée dans le programme de travail de la Conférence des statisticiens européens. Ils ont suggéré que les questions ci-après soient inscrites à l'ordre du jour de cette réunion:

A. Questions méthodologiques

- Seconde étape du calcul des indices des prix et structure des IPC;
- Saisonnalité et IPC – traitement des produits saisonniers et désaisonnalisation des séries chronologiques;
- Échantillonnage;
- Liaison des séries chronologiques en séries rétrospectives continues.

B. Méthodes de relevé des prix

- Données scannées;
- Nouvelles méthodes de relevé des données.

C. Traitement des produits et services difficilement mesurables

- Santé et produits pharmaceutiques;
- Achats sur Internet.

D. Système des indices des prix

- Indices des prix à usages multiples;
- Indices des prix régionaux;
- Indices des prix de l'immobilier commercial.

E. Gestion

- Cadre qualitatif de référence des IPC;
- Intégration de la production de différents indices des prix (indices des prix à la consommation, indices des prix à la production, indices des prix à la production de services, parités de pouvoir d'achat, indices sectoriels);
- Communication avec les utilisateurs.

6. Les participants ont suggéré d'envisager l'organisation d'ateliers lors des prochaines réunions. Ces ateliers, ou autres formules analogues, devraient continuer de s'attacher aux aspects pratiques de l'établissement des indices des prix et impliquer activement les participants en les encourageant à présenter et commenter les expériences nationales et en prévoyant le temps nécessaire à cet effet.

7. Il a été suggéré qu'une séance spéciale soit organisée pour les pays à économie en transition.

Annexes

Annexe I

Résumé des débats

Séance 1

Indices des prix de l'immobilier

Intervenant: M. M. Horrigan (US Bureau of Labour Statistics)

8. Des communications ont été soumises par le Canada, le Japon, le Luxembourg, le Portugal, le Royaume-Uni, la Thaïlande et Eurostat, et des documents de séance par l'Australie, le Canada, les Pays-Bas et le Portugal. Le débat a donné lieu aux observations suivantes:

a) Les travaux concernant le futur Manuel sur les indices des prix de l'immobilier résidentiel, qui a pour but de fournir des conseils pratiques sur les concepts et les méthodes en tenant compte des différences entre pays, sont parrainés par Eurostat et approuvés par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. Le Manuel met l'accent sur la nécessité d'établir un indice des prix de l'immobilier résidentiel à qualité constante et recommande pour cela d'employer la méthode hédoniste ou d'autres techniques. Au cours du débat a été évoquée la question de savoir s'il était possible de réunir les types de données nécessaires, notamment administratives, pour estimer la valeur des terrains et le prix des bâtiments et effectuer les ajustements en fonction des variations de qualité;

b) Plusieurs questions ont été évoquées au cours du débat, notamment la possibilité de créer à partir du même univers, avec des probabilités connues de sélection, des échantillons en vue du calcul d'un indice des prix des logements occupés par leur propriétaire et d'un indice des prix des autres logements. Il a également été suggéré de soumettre les systèmes d'information à une simulation de crise en demandant quelles données il aurait fallu prendre en compte dans les activités de collecte afin de prévoir plus facilement l'ampleur des bulles immobilières survenues en 2008-2009. Le débat a également été émaillé d'un certain nombre de remarques traduisant l'intérêt croissant porté à l'établissement d'indices des prix de l'immobilier commercial;

c) Le lancement de nouveaux indices officiels de la pauvreté humaine entièrement indépendants et reconnus pose un certain nombre de problèmes aux services de statistique, notamment lorsque des indices des prix des logements ont déjà été publiés par des sociétés privées, ainsi qu'il est décrit dans la communication du Royaume-Uni. Celle présentée par la Thaïlande était focalisée sur les problèmes que pose le passage d'un indice des prix du logement fondé sur les locations à un indice fondé sur les ventes. La question a été posée de savoir si le fait que l'enquête soit axée sur l'immobilier résidentiel ne poserait des problèmes de représentativité comme cela avait été le cas avec le marché de la location;

d) Les coûts de transaction tels que frais d'inscription, frais au titre de services juridiques ou commissions versés aux agences immobilières sont courants sur le marché du logement. Lorsque ces frais sont fixés en pourcentage du prix de la transaction, la volatilité des prix de l'immobilier peut entraîner dans le montant des frais, de profonds changements qui peuvent avoir une incidence considérable sur l'indice général des prix à la consommation. En fonction du marché du logement et de l'importance relative des frais

dépassant les seuils fixés pour leur calcul, les services de statistique peuvent avoir à examiner l'incidence que peut avoir leur prise en compte;

e) Les conditions structurelles, institutionnelles et juridiques déterminent la mesure dans laquelle l'évolution du prix des logements se propage au marché locatif. À titre d'exemple, les bulles de prix observées ont eu des retombées différentes sur le marché locatif selon les pays. En raison du poids généralement très élevé des logements occupés par leur propriétaire dans le calcul de l'IPC, le choix de la méthode utilisée pour prendre en compte cet élément peut avoir sur l'indice une incidence importante. Des analyses de sensibilité des résultats de différentes méthodes utilisées pour estimer les loyers imputés ont été présentées. La question a été soulevée de savoir dans quelle mesure des estimations concernant le marché locatif sont influencées par la taille de ce marché relativement à celui des logements occupés par leur propriétaire.

Séance 2

Systèmes des indices des prix

Intervenant: M. M. Politi (Institut national italien de la statistique)

9. Des communications ont été soumises par le Royaume-Uni et Israël, et un document de séance par Afristat. Au cours de la séance, les participants ont formulé les observations et conclusions suivantes:

a) Il est nécessaire de réfléchir à l'organisation et la structure de la production des IPC, en tenant compte des besoins des utilisateurs et du cadre des comptes nationaux et en utilisant les matrices de comptabilité sociale;

b) Plusieurs faits nouveaux dans le domaine des IPC sont issus de macro et microanalyses, du suivi du marché de la consommation, des mesures du niveau des prix et des indices des prix de l'immobilier commercial;

c) Il est possible de réduire l'effort demandé aux personnes interrogées et le travail des services nationaux de statistique en intégrant les processus de production des parités de pouvoir d'achat (PPA) et des IPC. Le projet de statistiques polyvalentes des prix à la consommation lancé par Eurostat en est un bon exemple;

d) Étant donné les économies rendues possibles par l'utilisation de données déjà recueillies à de multiples fins, il conviendrait de mettre en commun les données d'expérience en matière d'établissement de PPA et d'IPC régionaux à partir des données utilisées pour l'établissement de l'IPC classique. Comme le souligne le Programme de comparaison internationale, des calculs réalisés à titre expérimental par les services nationaux de statistique pourraient favoriser cette utilisation des données.

Séance 3

Nouvelles méthodes de calcul des indices des prix à la consommation

Intervenant: M. P. Kelly (Statistics South Africa)

10. Des communications ont été soumises par les États-Unis, la Suède et le FMI, et un document de séance par Eurostat. Les participants sont parvenus aux conclusions suivantes:

a) La seconde étape (niveau supérieur) du calcul des IPC est importante, car le choix de la formule de l'indice influence directement l'IPC officiel. Les indices de Lowe et de Young sont largement utilisés pour cette seconde étape, parce qu'ils sont pratiques à mettre en œuvre et, en général, compris par les responsables des compilations et les

utilisateurs. Cependant, les uns et les autres présentent des limites en ce qui concerne leurs propriétés statistiques et leurs éventuelles interprétations sur le plan économique;

b) Lorsque des pondérations pour la période en cours sont disponibles, il est possible d'appliquer des formules d'indices superlatifs des prix (ou d'approximations très proches) pour la seconde étape du calcul des IPC. Les États-Unis et la Suède calculent ces indices dans le cadre de leur production de l'IPC classique, en se fondant respectivement sur les indices des prix de Törnqvist et de Walsh afin de mieux approcher un indice cible du coût de la vie. Les indices obtenus échappent aux distorsions que peut entraîner l'utilisation de pondérations obsolètes portant sur une période antérieure à la période de référence;

c) Les moyennes géométriques (de Lowe ou de Young) ou les indices utilisant des estimations explicites des élasticités de substitution (tel l'indice des prix de Lloyd-Moulton) offrent une solution de rechange au calcul arithmétique de la seconde étape de l'établissement des IPC, qui est appliqué dans pratiquement tous les pays. Il est nécessaire de réaliser plus de travaux pour mieux comprendre les implications théoriques du choix de la formule de calcul, ainsi qu'un plus grand nombre d'études empiriques;

d) Il est recommandé de poursuivre les travaux sur l'utilisation de diverses formules pour la seconde étape du calcul des IPC afin de permettre aux spécialistes des IPC de créer des indices représentant mieux l'IPC cible, qu'il s'agisse d'un indice du coût de la vie, d'un indice de l'inflation ou d'un indice pur des prix.

Séance 4

Données scannées

Intervenante: M^{me} K. Balling (Statistics Denmark)

11. Des communications ont été soumises par le Danemark, la France, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. La séance a donné lieu aux observations suivantes:

a) Les travaux sur les données scannées passent d'une phase initiale d'analyse des données à celle de l'utilisation de données scannées pour la production habituelle de statistiques officielles des prix. Actuellement, on utilise les données scannées pour l'établissement habituel des IPC de deux manières: i) en extrayant un échantillon représentatif d'observations de prix; et ii) en prenant en compte l'ensemble des données scannées. Certains pays ont recours à l'une et l'autre;

b) Les quatre premières communications, soumises par le Danemark, la France, la Suède et la Suisse, traitaient de l'expérience pratique des pays ayant utilisé ou en train d'utiliser des données scannées pour la production de leurs IPC officiels. Ces quatre pays utilisent des données scannées pour remplacer les relevés de prix traditionnels tout en maintenant par ailleurs le principe d'un panier représentatif. La méthode RYGEKS (indice de Gini, Eltetö, Köves et Szulc sur une année mobile) sert de référence lorsque les données scannées sont ainsi utilisées. Ainsi que le souligne la communication de la Suède, il ressort de l'expérience et des problèmes liés à l'utilisation de données scannées pour l'établissement des statistiques officielles des prix qu'une coopération internationale et, de préférence, des directives internationales également seraient souhaitables, par exemple pour le traitement des rabais;

c) Une deuxième communication soumise par la France décrivait le calcul d'un indice du coût de la vie à partir d'un jeu complet de données scannées. Une communication commune des Pays-Bas et de la Nouvelle-Zélande portait sur les problèmes que posent les prix manquants ou exceptionnels pour le calcul de l'indice RYGEKS à partir de données scannées. Dans le cas, à titre d'exemple, de l'électronique grand public, dont les produits se

succèdent rapidement, on estime les prix manquants en procédant à des régressions hédoniques et on calcule un indice des prix de Törnqvist-RYGEKS par imputation. Cette association est une innovation qui pourrait s'avérer utile pour les services de statistique et qui doit faire l'objet de nouvelles vérifications.

Séance 5

Nouvelles méthodes de relevé des prix

Intervenant: M. Prud'Homme (Statistique Canada)

12. Des communications ont été soumises par les États-Unis, la Finlande, le Japon, la Norvège et le Massachusetts Institute of Technology, et des documents de séance par l'Afrique du Sud et Eurostat. Les participants ont formulé les observations et sont parvenus aux conclusions suivantes:

a) Les services nationaux de statistique étudient de nouveaux moyens d'améliorer leurs méthodes de collecte de données, dans l'espoir d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité des données, de gagner en efficacité et de réduire l'effort demandé aux personnes interrogées. Cela vaut en particulier dans le cas des IPC pour lesquels on fait appel à des agents chargés de relever les prix. L'apparition de nouvelles technologies et l'Internet peuvent, sinon remplacer pour l'instant, du moins compléter les méthodes traditionnelles de collecte de données sur les prix pour établir les IPC. Toutefois, les services nationaux de statistique doivent être conscients que l'introduction de nouvelles méthodes de collecte entraîne des coûts;

b) Parmi les nouveaux moyens de collecte présentés lors de la séance, on peut citer l'Internet, les données scannées, les questionnaires par Internet et les sources secondaires telles que les données administratives fournies par les associations professionnelles ou les administrations publiques. Les avantages liés à l'utilisation des sources de données mentionnées lors de la séance sont notamment la réduction des erreurs de saisie manuelle, l'élargissement du champ couvert par les données, l'affinement des renseignements pour calculer les ajustements en fonction des variations de qualité, la diminution des ressources nécessaires à la conduite des entretiens et la possibilité d'accéder à des données qui de plus en plus ne sont disponibles que sur Internet, par exemple les voyages organisés;

c) L'utilisation d'autres méthodes de collecte de données ne va cependant pas sans inconvénients. Comme il est indiqué dans la communication de la Finlande, le relevé des prix sur Internet soulève d'importantes questions sur le plan des concepts. Par exemple, comment faut-il traiter les achats transfrontaliers effectués par Internet, et entrent-ils dans le champ des IPC nationaux? L'adoption de nouvelles méthodes de collecte implique également des investissements, qui peuvent être lourds, dans les technologies de l'information et l'infrastructure de traitement. En outre, il faut moins de personnel sur le terrain, mais il peut être nécessaire d'embaucher des effectifs supplémentaires au siège pour collaborer à la nouvelle collecte centralisée, que ce soit pour la collecte de données en ligne ou pour la mise en place et l'entretien de l'infrastructure de collecte. Il convient de noter que, parfois, comme dans le cas des données scannées, le service national de statistique devient plus tributaire des sous-traitants et doit s'en remettre davantage à la fiabilité du fournisseur tiers de données;

d) Considérant la rapidité des changements qui interviennent sur les marchés et la nécessité d'exprimer fidèlement à travers l'IPC l'évolution des habitudes de dépenses des consommateurs, les services nationaux de statistique peuvent être contraints d'accorder davantage de ressources et d'attention aux moyens de mettre en œuvre de nouvelles méthodes de collecte de données. Ce faisant, ils doivent toutefois se prémunir contre

certaines pièges inhérents à l'adoption de ces méthodes, notamment en mettant en place une gestion appropriée ainsi qu'un traitement et un contrôle de qualité adaptés à de gros volumes de données, et en prévoyant un plan d'urgence pour les cas où les données, pour une raison quelconque, ne seraient pas fournies à temps;

e) Les communications se sont fait l'écho des problèmes rencontrés par les services nationaux de statistique pour continuer à élaborer des méthodes de relevé des prix qui tirent parti de la quantité croissante de données disponibles sur le Web et de l'apparition de nouvelles technologies. Le recours à de nouvelles méthodes de relevé des prix est susceptible d'améliorer la qualité et l'efficacité ainsi que de réduire l'effort demandé aux personnes interrogées, mais la mise en application de ces méthodes exige une planification et une gestion rigoureuses. Le développement continu du Web et des technologies de l'information accentuera la nécessité de confronter les expériences concernant les nouvelles méthodes de relevé des prix et leur mise en application;

f) Au cours de la réunion, un bref sondage sur le relevé des prix a été réalisé. Il comportait des questions sur l'utilisation des données sur les prix scannées ou collectées sur Internet. Les prix relevés sur Internet les plus communément utilisés concernent les billets d'avion, les voyages, les livres, les CD et DVD, les produits électroniques et les hôtels. Les données scannées concernent principalement l'alimentation et les boissons alcoolisées, les produits ménagers, les produits d'hygiène personnelle et les produits pharmaceutiques. Les résultats détaillés du sondage, qui a été réalisé par M. Prud'Homme (Statistique Canada), figurent dans l'annexe II.

Séance 6

Ajustement en fonction des variations de qualité pour les services

Intervenant: M. C. Boldsen (CEE)

13. Des communications ont été soumises par l'Australie, le Canada, les États-Unis, le FMI et l'OCDE. La séance a donné lieu aux observations suivantes:

a) De 2005 à 2011, le Bureau australien de statistique a fait figurer les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM) dans l'IPC australien. Pendant la crise financière, l'indice des prix des SIFIM s'est montré très volatil, ce qui a accru la volatilité et l'imprévisibilité de l'IPC global. Étant donné l'incidence de cet indice sur l'IPC global, les utilisateurs ont mis en doute la pertinence de prendre les SIFIM en compte dans l'IPC. Après une concertation et des recherches approfondies, le Bureau a annoncé qu'il excluait les SIFIM de la mesure de l'IPC jusqu'à ce que les données et la méthodologie puissent être améliorées;

b) Quelques pays seulement incluent les SIFIM dans leur IPC. Il est nécessaire de poursuivre les recherches dans ce domaine, notamment sur la façon de choisir un taux de référence approprié et l'incidence probable des différentes méthodes sur l'IPC global;

c) Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et son Groupe consultatif d'experts (AEG) débattent actuellement de la manière de mesurer les SIFIM en vue de leur intégration dans les comptes nationaux, notamment du choix du taux de référence et du traitement des SIFIM négatifs ainsi que des primes de risque. Les recommandations du Groupe de travail intersecrétariats et du Groupe consultatif seront utiles pour les travaux futurs sur l'intégration des SIFIM dans les IPC;

d) Le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, créé en 1987, s'efforce d'améliorer la qualité et la comparabilité internationale des statistiques des services en fournissant aux pays des exemples de bonnes pratiques et des conseils pratiques. Le Groupe a notamment élaboré des indices des prix à la production des services

(IPPS) et étudié la question de leur ajustement en fonction des variations de qualité. Des documents faisant le tour de cette question parmi d'autres sont disponibles sur le site Web du groupe (www.voorburggroup.org). Il a été jugé utile d'échanger des données d'expérience sur les méthodes employées pour établir les IPPS et les IPC. Un domaine dans lequel il serait par exemple utile d'échanger des vues est celui de la différence de perspective entre l'ajustement en fonction des variations de qualité des IPP basés sur les fonctions et la technologie de production et celui des IPC basés sur les fonctions d'utilité;

e) Un groupe de travail conjoint de l'OCDE et d'Eurostat révisé actuellement le *Methodological Guide for Developing Producer Price Indices for Services* (Guide méthodologique pour l'élaboration des indices de prix à la production des services), dont la mise à jour définitive, prévue pour début 2013, tiendra compte des évolutions méthodologiques survenues depuis la parution de la première version en 2006, s'agissant notamment des méthodes de tarification, de la mise en œuvre de la quatrième révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI 4) et de la deuxième révision de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE 2), des ajustements en fonction des variations de la qualité, de l'échantillonnage et du traitement des services groupés. La description de 15 industries de services sera mise à jour à l'aide d'éléments d'information fournis par le Groupe de Voorburg. Quatre secteurs seront largement remaniés: le transport par voie d'eau, le transport aérien, les télécommunications et la programmation informatique. Neuf industries productrices de services qui ne figuraient pas dans l'édition de 2006 seront prises en compte, notamment le commerce de gros et de détail, l'alimentation et le logement, l'édition, les services financiers, les assurances et la santé.

Séance 7

Sources de données de pondération

Intervenante: M^{me} M. Ylä-Jarkko (Statistics Finland)

14. Des communications ont été soumises par l'Afrique du Sud, la Chine (Hong Kong), le Japon, le Mexique, le secrétariat de la Communauté du Pacifique et Eurostat, et des documents de séance par la Géorgie, l'Ouganda et la Zambie. Au cours de la séance, les participants ont formulé les observations et conclusions suivantes:

a) La pondération des différents postes de dépense est fondamentale pour le calcul de l'IPC. Dans l'abstrait, la tâche semble facile, mais dans le monde réel de nombreux problèmes surgissent. Il faut choisir les principales sources de pondération, tant dans la première que dans la deuxième étape des calculs, et décider si l'on utilise les données de l'enquête sur le budget des ménages ou celles des comptes nationaux, ou bien une combinaison des deux, ou encore d'autres sources. La fiabilité des pondérations doit également être examinée;

b) On peut s'interroger sur la fréquence à laquelle les pondérations doivent être révisées. Un intervalle de cinq ans est-il suffisant, ou la révision doit-elle être annuelle? En période de stabilité économique, une mise à jour tous les cinq ans peut être suffisante pour obtenir des résultats d'assez bonne qualité. En temps de crise économique ou lorsque surviennent des innovations, les habitudes de consommation peuvent évoluer rapidement et des mises à jour plus fréquentes peuvent alors être nécessaires;

c) En principe, les pondérations doivent prendre en compte la consommation de tous les ménages. Cependant, il est d'usage dans certains pays de laisser de côté certains ménages, en raison du manque de renseignements sur leur consommation ou d'habitudes de consommation particulières considérées comme non représentatives;

d) Lors de la compilation des pondérations pour l'IPC, il convient de prendre en compte d'éventuelles distorsions dans les enquêtes sur le budget des ménages. La consommation la plus couramment sous-estimée est celle de boissons alcoolisées et de tabac. Il convient également de prendre en compte certaines surestimations. Les données des enquêtes sur le budget des ménages doivent être vérifiées au regard d'autres sources disponibles, par exemple les comptes nationaux, les statistiques des exportations et des importations, les fournisseurs de données privés et les médias;

e) L'analyse de l'évolution des pondérations pour l'IPC exposée dans la communication de la Chine (Hong Kong) a été jugée utile et intéressante. La décomposition de la variation du poids des dépenses en deux éléments (variation des prix et variation des quantités consommées – $V = P \times Q$) fournit des renseignements utiles et pourrait être effectuée plus souvent, voire régulièrement;

f) La Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle (COICOP) fournit une base comparable au niveau international pour la pondération et l'agrégation des IPC. Cependant, la version actuelle de 1999 doit être mise à jour de façon à prendre en compte les évolutions survenues au cours de la dernière décennie, par exemple dans des domaines tels que les télécommunications, les ordinateurs ou les achats sur Internet. Les participants ont recommandé que le Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales poursuive ses travaux de mise à jour de la Nomenclature;

g) Lors de la séance, il a également été question de la gestion de la qualité dans la production des IPC. Ce sujet, qui a été jugé intéressant et pertinent pour de nombreux pays, devrait être examiné lors d'une prochaine réunion.

Séance 10

Logiciel de traitement des données concernant les indices des prix

Présidents de séance: M. O'Hanlon (Central Statistical Office, Irlande) et M. P. Armknecht (FMI)

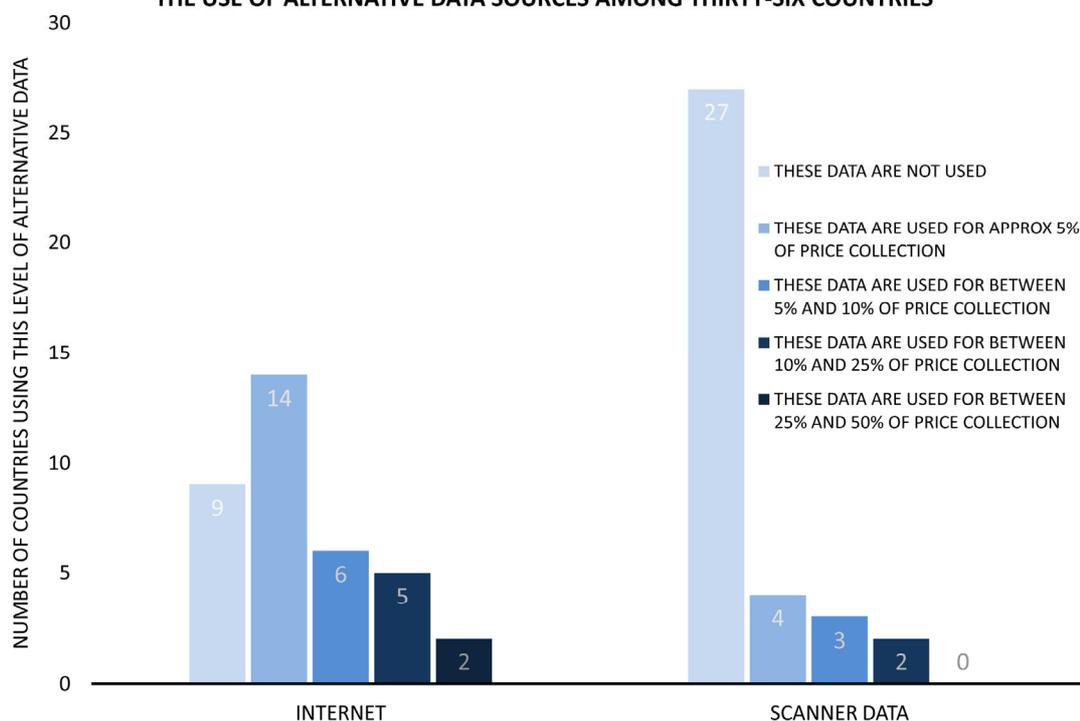
15. La séance était destinée aux services de statistique qui utilisent ou envisagent d'utiliser le Logiciel de traitement des données concernant les indices des prix (PIPS) pour établir leur IPC ou leur IPP.

16. Lors de la séance une démonstration du fonctionnement du logiciel pour l'établissement des IPC et des IPP a été effectuée; les pays ont fait part de leurs impressions; les améliorations ultérieures du logiciel ont été évoquées et des propositions avancées concernant la poursuite des travaux.

Annexe II

(English only)

THE USE OF ALTERNATIVE DATA SOURCES AMONG THIRTY-SIX COUNTRIES



THE USES OF INTERNET PRICING FOR CPI COMPONENTS AMONG TWENTY-SEVEN COUNTRIES

